

## FICHE PROJET DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE SOUMISE À L'APPEL A PROJETS ABC 2020

*Maître d'ouvrage*



*Projet déposé avec le soutien  
du Parc national des Cévennes*



**Maitre d'ouvrage :** Commune d'ISPAGNAC

**Contact :** Pierre Herrgott (adjoint à l'environnement et aux ressources naturelles)

**Courriel :** [herrgott.pierre@gmail.com](mailto:herrgott.pierre@gmail.com)

**Téléphone :** 04 66 44 20 50

## Programme détaillé du projet

### 1. Cadrage

#### **Contexte et objectifs**

La commune d'ISPAGNAC est localisée dans le Département de La Lozère (Région Occitanie). Elle couvre une surface d'environ 53,71 Km<sup>2</sup> et accueille une population permanente de 890 habitants. Elle est située dans le périmètre du Parc national des Cévennes (zone cœur) et adhère à sa charte.

Ce territoire bénéficie d'une grande richesse écologique qui repose notamment sa situation au carrefour de trois ensembles géologiques, les granites et les schistes du Mont-Lozère, le calcaire des causses Méjean et Sauveterre. Son gradient altitudinal et son relief importants (de 499m à 1233m avec la présence de falaises), la présence de deux rivières (Tarn et Bramont), de nombreuses sources et de zones humides, dont de précieuses tourbières alcalines, contribuent également à la grande diversité de ses milieux naturels.

La commune d'Ispagnac accueille des espèces faunistiques et floristiques patrimoniales reconnues à travers plusieurs classements ou inventaires : site Natura 2000, ZNIEFF, Parc national des Cévennes...

Dans un même temps, des problématiques importantes se posent comme la fermeture des pelouses calcaires du Sauveterre (chantier de réouverture réalisé au lieu-dit Cheyrouses), la qualité fragilisée des eaux du Tarn et les pollutions répétées des eaux du Bramont, l'uniformisation de certains versants par les plantations de résineux...

**Consciente de la richesse de ce patrimoine mais aussi de sa fragilité, la commune est aujourd'hui candidate pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'un ABC avec l'appui technique de l'établissement public du Parc national des Cévennes.**

Conformément au règlement administratif de l'appel à manifestation d'intérêt, les principaux objectifs de cet ABC seront :

- de compléter et de mieux partager les **connaissances** sur le patrimoine naturel communal (biodiversité ordinaire, exceptionnelle, espèces invasives...);
- de favoriser la compréhension et **l'appropriation des enjeux** de biodiversité par les habitants (dont les écoliers), les acteurs socio-économiques, les élus, les équipes techniques ;
- de concevoir, via une démarche concertée et pragmatique, un **outil d'aide à la décision et un plan d'actions** communal en faveur de la biodiversité.

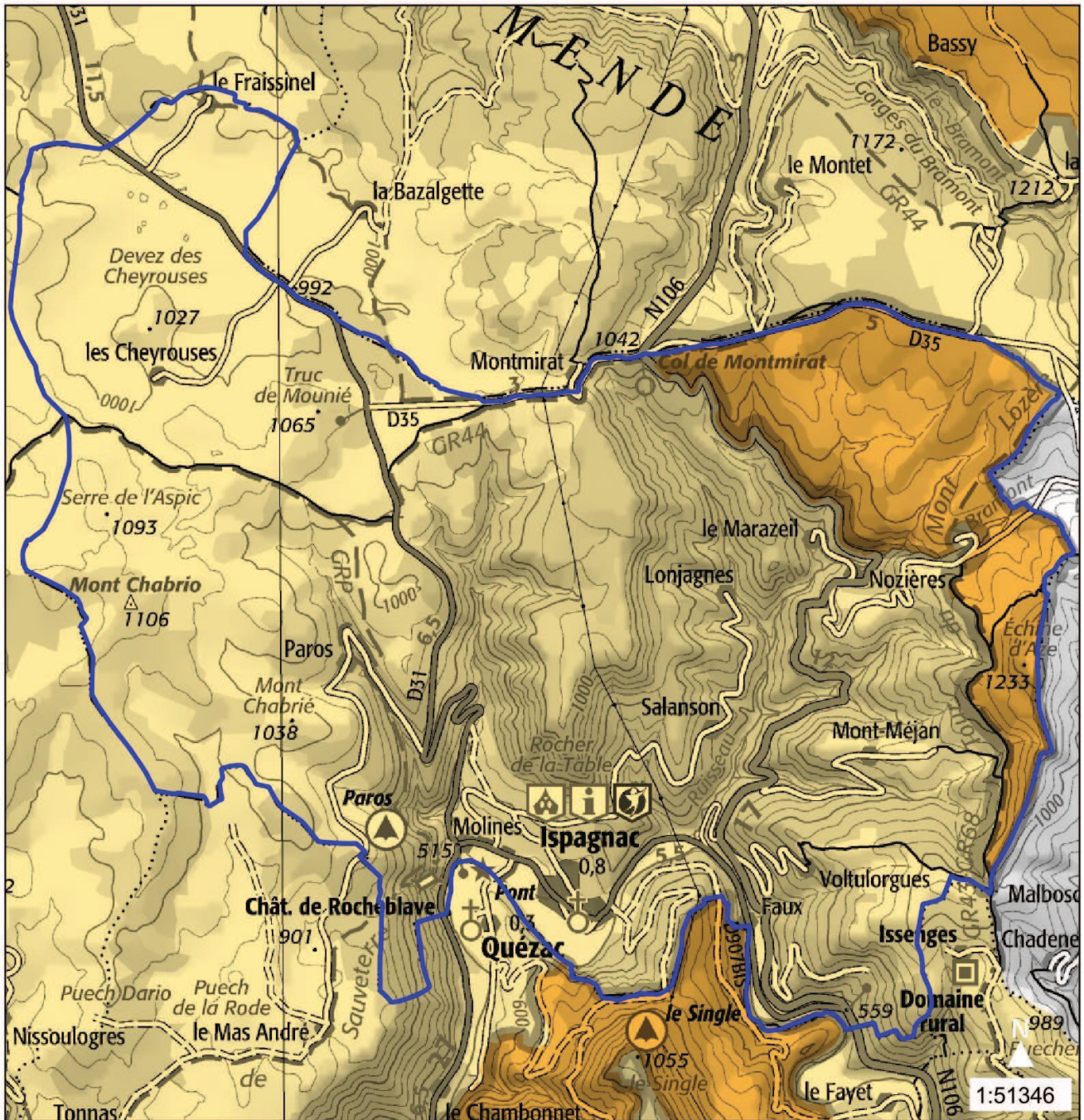
Au travers de cette démarche, la nouvelle équipe municipale souhaite également répondre à des **objectifs plus spécifiques** :





- mieux connaître son patrimoine naturel et constituer un socle de connaissance suffisant pour construire sa politique environnementale,
- améliorer l'attractivité de la commune et le cadre de vie des habitants (projet de revitalisation du centre bourg, réflexion sur la mise à disposition de jardins),
- mieux protéger la qualité des eaux et préserver les zones humides patrimoniales,
- impliquer et sensibiliser les habitants et les vacanciers en développant une méthode de concertation qui pourrait être utilisée au profit d'autres thématiques,
- valoriser le patrimoine naturel en lien avec l'activité touristique qui est très importante pour le territoire,



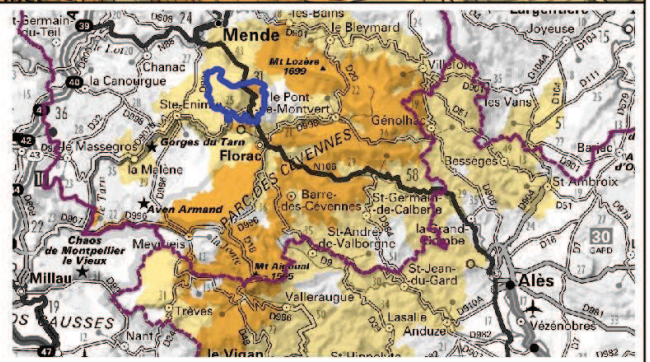
# Localisation du projet d'ABC

## Ispagnac



-  Limite départementale
-  Limite communale
- Périmètre du Parc national des Cévennes**
-  Aire d'adhésion
-  Cœur

Sources : PNC, IGN  
Édition : © PnC/SCVT/YD - 01/09/2020





## Description du projet

L'objectif est de réaliser l'ABC entre le printemps 2021 et la fin de l'année 2023. Le programme proposé suivra le guide produit en octobre 2014 par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. En voici quelques éléments structurants :

### Démarche d'animation et de sensibilisation

#### Actions à destination du grand public

La sensibilisation et la participation des habitants sont des objectifs majeurs du projet. Une **réunion publique de lancement** sera organisée durant le printemps 2021 afin de présenter l'ABC, les premiers éléments de connaissance et de susciter une véritable mobilisation.



Durant les années 2021 et 2022, de **nombreuses animations gratuites** seront organisées (de 6 à 10 par an). Elles seront programmées à différentes périodes pour toucher aussi bien les habitants (priorité) que les vacanciers. Le terme de « rencontre - nature » pourrait être utilisé.

Les thématiques et les approches pourront être variées afin de toucher un large panel de personnes (ex : sorties nature, ateliers de fabrication de nichoirs ou d'entretien/restauration de sites, ateliers d'écriture ou de photos, soirées jeux, ateliers de cuisine sauvage...).



Certaines seront mise en œuvre par les agents du Parc national (environ 2 à 3 par an) et d'autres seront confiées à des prestataires ou à des partenaires.

Les habitants et partenaires seront invités à participer aux inventaires de terrain, chaque fois que cela sera techniquement possible. Ces **inventaires dits « participatifs »** seront l'occasion de présenter la démarche scientifique de collecte de données et de faire émerger d'éventuelles vocations. Pour aller plus loin, le Parc national proposera aux acteurs de la commune (écoles, associations, particuliers...) de tester des **outils de sciences participatives** tels que ceux développés par le MNHN (Muséum national d'histoire naturelle) dans le cadre de sa plateforme « Vigie-nature ».

Une **réunion publique** sera organisée en 2022, pour faire un point d'étape, et une en 2023 afin de présenter les résultats et de recueillir les avis des habitants sur le plan d'action communal.

#### Actions à destination des « scolaires »

Un volet d'animation scolaire sera également proposé aux **deux établissements** présents sur la commune.

Il aura pour objectifs : la découverte de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune, l'initiation à une démarche scientifique de collecte de données naturalistes, la sensibilisation aux problématiques actuelles, l'éducation à l'écocitoyenneté.



Les interventions s'inscriront dans le cadre de l'offre pédagogique du Parc national des Cévennes (appel à projet annuel permettant aux communes de bénéficier d'un appui et d'interventions gratuites) qui prévoit une adaptation dans le cadre des ABC. Elles pourront être complétées par des interventions réalisées par les partenaires et/ou prestataires. Des achats de fournitures pourraient également être nécessaires (boîtes loupes, livres, bois et petit matériel de bricolage...). Les modalités de **restitution ou de**

**partage du travail des écoliers à destination des habitants** seront définies avec les enseignants (ex : exposition de dessins ou de photographies, film, productions d'art plastique...).

La **création d'un conseil municipal des jeunes** est envisagée et devra permettre de relayer et impliquer les jeunes dans la démarche ABC et de **développer l'éducation à l'écocitoyenneté**.

### ○ **Collecte des données et démarche d'inventaire**

Au regard des données naturalistes disponibles (SINP d'Occitanie) et des enjeux connus au moment du dépôt du dossier, **les groupes taxonomiques suivants pourraient être étudiés en priorité :**

- la flore au sens large,
- les insectes,
- les chauves souris,

Cette liste est non limitative car des besoins particuliers, en lien avec les objectifs du tableau de la partie 3, pourraient nécessiter des expertises (algues, poissons, faune sauvage ...)

Durant le premier trimestre 2021, une recherche complémentaire des données sera réalisée auprès des associations et institutions locales. Sur la base des résultats et après un échange en comité de suivi, il se pourrait qu'un **ajustement des groupes** soit envisagé. Toute modification sera signalée à l'OFB.

**Des inventaires complémentaires seront programmés sur les deux années 2021 et 2022** afin d'observer la biodiversité à différentes saisons mais aussi de limiter les impacts d'une éventuelle période défavorable (événement climatique, confinement...).

L'objectif de la première campagne sera de visiter un large panel de milieux présents sur le territoire (types d'habitats naturels, altitudes, bassins versants...) afin de compléter la liste des espèces connues et d'affiner la connaissance de leurs répartitions. En seconde année, un focus pourra être envisagé sur des espèces à enjeux ou sur des zones « blanches » de la commune.

Ces investigations, basées sur des protocoles scientifiques, seront réalisées par deux types d'intervenants (pour moitié environ):

- les agents du Parc national des Cévennes,
- des associations, institutions, amateurs éclairés, identifiés dans le cadre d'un appel à contributions et/ou via des prestations ciblées.

Elles seront complétées par les observations des habitants dans le cadre de **plusieurs démarches d'avis de recherche ou de science participative** (thèmes à définir en comité de suivi).

Une collecte de **photos d'insectes pollinisateurs** est déjà prévue par mail et grâce à un groupe Facebook existant « ABC photo mystère ». La détermination de ces espèces sera commencée de manière collaborative, par les internautes, et terminée/validée, lorsque ce sera possible, par des agents du Parc national et des experts consultés ponctuellement.



## 👉 Communication

Tout au long de la démarche, la commune et l'établissement assureront une **communication régulière** via leurs outils respectifs (site internet, journal, panneaux d'affichages, distribution boîtes aux lettres, communiqués de presse...).

**Deux programmes d'animations et des affiches** seront diffusés en 2021 et 2022. Une réflexion sera menée sur la façon d'informer au mieux les habitants sans gaspillage de papier (priorité à l'insertion dans une lettre existante, médias numériques, annonces lors des manifestations...).

Le PNC relayera les annonces sur son site et sur un **groupe Facebook « ABC-Cévennes »** créé pour faciliter la communication entre les communes mobilisées (parangonnage), les associations et les habitants les plus « connectés ».

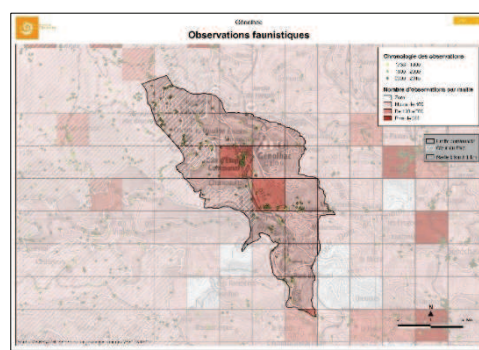
Le visuel commun à tous les ABC menés dans le territoire du Parc national sera repris et personnalisé (modèles d'affiches, de plaquettes, de rapport...) en intégrant bien le logo de l'OFB.



## 👉 Réalisation du rapport final

Le rapport de bilan de l'ABC sera rédigé durant l'année 2023. Comme indiqué dans le règlement de l'AMI, il comprendra une synthèse des connaissances relatives à la biodiversité communale, une cartographie de l'occupation du sol (ou des végétations), une synthèse et une carte des enjeux communaux, ainsi qu'une liste de propositions d'actions.

**L'analyse des données collectées et produites durant l'ABC, la rédaction et la mise en page du rapport seront confiées, par la commune, à un prestataire.**



Le Parc national fournira un modèle de cahier des charges ainsi qu'une maquette graphique afin d'assurer une certaine homogénéité dans les rendus.

Les choix du prestataire (ou du groupement) sera fait conjointement par la commune et le Parc national des Cévennes. Durant la phase d'élaboration, deux temps de travail seront organisés en comité de suivi pour la présentation des résultats des inventaires et de la validation des enjeux communaux puis pour travailler à l'élaboration du plan d'actions qui sera **présenté en conseil municipal pour sa validation finale.**

## 👉 Résultats et livrables

Le **rapport de bilan** sera fourni en version papier à l'ensemble des élus du conseil municipal et aux membres du comité de suivi communal. L'ensemble des documents produits ainsi qu'une cartographie seront également accessibles sur les **sites internet** de la commune et du PNC.

Seront notamment disponibles :

- Le rapport bilan présentant la démarche, les animations, les résultats, les enjeux et les pistes d'actions proposées ;
  - Les cartographies réalisées durant la démarche ;
  - Les listes des espèces et des habitats connus (avec mentions des espèces découvertes et redécouvertes durant l'ABC, espèces protégées, rares ou menacées, invasives, ou faisant l'objet d'une responsabilité particulière du territoire) ;
  - Les éventuelles galeries photos : animations, concours Facebook ...

Par ailleurs, le PNC mettra en ligne une **cartographie dynamique des observations** non sensibles de faune et de flore sur la commune. Cet outil nommé « **Biodiv-Cévennes** » (<https://biodiversite.cevennes-parcnational.fr/>) contribuera à la valorisation des résultats de l'ABC et permettra un suivi de la biodiversité au-delà de la durée du projet.

Enfin, la totalité des nouvelles données collectées dans le cadre de la démarche sera transmise au **SINP** (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) par le Parc national des Cévennes (dans le cadre de sa contribution bis-annuelle).

## 2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

N° Étapes/Résultats	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
<u>Étape n°1</u> : Phase de préparation	- constitution du comité de suivi (première réunion en janvier 2021) - production d'une synthèse initiale (PNC) - définition des stratégies globales d'animation, d'inventaire, de communication	Décembre 2020	Mars 2021
<u>Étape n°2</u> : Lancement officiel et mise en œuvre des actions (année n°1)	- présentation publique de la démarche (réunion publique, communication), - mobilisation de partenaires locaux, d'habitants volontaires via un appel à contributions et recrutement de prestataires - publication d'une plaquette et mise en œuvre des programmes d'animation et d'inventaire	Mars 2021	Novembre 2021
<u>Étape n°3</u> : Bilan intermédiaire	- bilan d'étape en comité de suivi, ajustement des stratégies d'animation, d'inventaire, de communication - réunion publique de restitution et de concertation	Décembre 2021	
<u>Étape n°4</u> : Mise en œuvre des actions (année n°2)	- second appel à contributions à destination des acteurs, associations et particuliers, passation de prestations - publication d'une plaquette et mise en œuvre des programmes d'animation et d'inventaire	Janvier 2022	Novembre 2022
<u>Étape n°5</u> : Bilan final de l'ABC et de restitution	- recrutement de prestataires pour la rédaction et la mise en forme du rapport final	Novembre 2022	Décembre 2022
	- synthèse des données, élaboration de l'état des lieux de la biodiversité et de la cartographie des enjeux communaux, concertation et validation	Janvier 2023	Mai 2023
	- Élaboration du programme d'actions (comité de suivi, concertation, groupes techniques éventuels) - réunion publique de restitution de l'ABC - édition et diffusion du rapport final, publications internet...	Juin 2023	Octobre 2023

## 3. Perspectives de l'action

Comme indiqué dans le propos introductif, la nouvelle équipe municipale souhaite s'appuyer sur la démarche de l'ABC pour mieux connaître le patrimoine naturel et d'une aide à la décision du futur plan d'action ainsi que plus globalement d'**orienter la politique en matière d'environnement au-delà du plan d'action**.

La démarche, en elle-même, sera l'occasion de développer une **méthode d'information, de consultation et de participation des habitants**. Nous pensons que cette implication, sera un atout pour la bonne mise en œuvre du plan d'action dans les années qui suivront.

La commission environnement du conseil municipal élargie aux représentants d'associations en lien avec l'action s'est réunie le 09-09-2020 et a posé les bases des actions et milieux naturels qui semblent important pour le territoire. Ce travail préparatoire a été mis en forme suivant le tableau page 8 qui présente les trois principaux thèmes identifiés à ce stade :



Thème	Quels espaces	Groupes d'espèces à inventorier	Questions posées ?	Pistes de projets
<b>1- La nature « ordinaire » Plantes sauvages et cultivées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bords de chemins</li> <li>- Jardins potagers</li> <li>- La nature dans l'espace urbanisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plantes comestibles et mellifères</li> <li>- Insectes (pollinisateurs et criquets, grillons, sauterelles)</li> </ul>	Quels pratiques d'entretien et de culture sont favorables à la biodiversité (dans l'espace urbain, au jardin, le long des chemins) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Végétaliser l'espace urbain</li> <li>- Former aux pratiques de jardinage économes en eau et pesticides</li> <li>...</li> </ul>
<b>2- Le milieu rivière (Tarn &amp; Bramont)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Milieux aquatique</li> <li>- Berges et ripisylves</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espèces emblématiques (loutre, castor, cincle, martin pêcheur, écrevisse)</li> <li>- Macro-invertébrés (algues?)</li> <li>- Poissons</li> <li>- Végétation des berges (rivulaire)</li> <li>- Chauves-souris</li> </ul>	<p>Quelles modes de gestion de la rivière sont favorables à la qualité de l'eau ?</p> <p>Comment limiter le réchauffement estival de la masse d'eau ?</p> <p>Comment favoriser l'auto-épuration ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une ripisylve « modèle »</li> <li>- Réfléchir à la mise en œuvre d'un cheminement de découverte et sensibilisation au milieu rivière. Incluant un espace d'éducation-formation et de détente.</li> <li>...</li> </ul>
<b>3- L'espace forestier</b>	<p>Milieux forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enrésinés et fermés</li> <li>- Ré-ouverts (Cheyrouses)</li> <li>- Mixte (Châtaigneraie-colonisée par le pin)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insectes (vieux bois)</li> <li>- Faune sauvage</li> <li>- Rapaces</li> <li>- Chauves-souris</li> </ul>	<p>Quel forêt pour permettre la transition d'un objectif de production vers la fourniture de services écosystémiques ?</p> <p>Sylvopastoralisme, agro-foresterie, gestion cynégétique, résilience face aux évolutions climatiques, espace de loisirs ...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographier et protéger les « vieux bois »</li> <li>- Mener des parcelles et espaces tests de forêt jardinée, en libre évolution, en sylvopastoralisme, favorable à la gestion cynégétique ...</li> </ul>

Les zones humides et les pelouses calcaires sont des milieux particulièrement remarquables du territoire qui pourront être intégrés au volet sensibilisation.



Une **présentation de la démarche « Territoires engagés pour la nature »** sera organisée en comité de suivi afin de bien intégrer cette possibilité durant la phase d'élaboration du plan d'actions (présentation par l'Agence régionale de la Biodiversité et/ou le PNC). Un engagement de la commune lui permettrait de partager les ressources documentaires de nombreux partenaires, d'accéder plus facilement à certains financements, de bénéficier d'un accompagnement technique de l'ARB, de valoriser ses actions...



Au-delà des trois ans de l'ABC, l'établissement public du Parc national continuera à accompagner la commune dans la mise en œuvre de sa politique environnementale via la **convention d'application** qui lie déjà les deux partenaires.

## 4. Gouvernance

La démarche sera portée par un binôme formé **d'un élu communal et d'un agent administratif**. La mobilisation d'un service civique et/ou d'un stagiaire est également à l'étude.

Le projet s'appuiera sur un **comité de suivi** qui se réunira environ 2 fois par an pour :

- suivre et adapter la démarche ;
- coordonner et susciter la mutualisation des moyens ;
- relayer l'information et participer aux animations et sorties ;
- construire le diagnostic et la hiérarchisation des enjeux ;
- établir les pistes de propositions d'actions.

Ce groupe sera composé d'élus, représentants du CNJ (Conseil Municipal des Jeunes) d'habitants volontaires, de représentants d'associations et d'institutions (instituteurs, acteurs naturalistes ou du champ de l'EEDD, associations culturelles, ONF, acteurs de la pêche et de la chasse...), d'acteurs socio-économiques importants pour le territoire (agriculture, exploitation forestière, tourisme...).



Certains contributeurs potentiels ont déjà été identifiés :

- la communauté de communes Gorges, Causses, Cévennes,
- le CPIE de Lozère (ex. REEL48),
- l'ALEPE,
- la chambre d'agriculture,
- l'ONF et le CRPF
- les centres de formations (Supagro, EPL de la Lozère)
- le foyer rural « les P-tits cailloux »,
- l'association pour la protection du Tarn et de sa vallée et SMBVTAM,
- l'AAPPMA des 4 rivières et la fédération de pêche 48,
- l'association de chasse locale et fédération de chasse 48,
- l'association Jardin Nature 48
- l'association Vergers de Lozère
- l'APAVI (association pour l'animation du vallon),
- l'association Librokiosk (lecture, contes et poésie...)
- des agriculteurs, apiculteurs ou viticulteurs de la commune...

Ce comité mobilisera les **personnes ressources du territoire** mais pourra aussi représenter les composantes géographiques de la commune.

Pour appuyer l'élu et l'agent référent de l'ABC, un **volontaire en service civique** pourrait être recruté durant la seconde année. Cette personne développerait le lien avec les habitants (communication, présence lors de manifestations, réalisation de sondages,...) et améliorerait la coordination et la valorisation des actions d'inventaires et d'animations.

**L'établissement public du Parc national des Cévennes** apportera un appui technique, à chaque étape de la démarche, en mobilisant ses agents pour :

- le montage du dossier de candidature,
- l'organisation générale de l'ABC (préparation des comités de suivi, suivi technique et financier, conseil,...),
- la mise à disposition de modèles de documents (synthèse des connaissances sur la commune, fourniture de modèles de cahier des charges, de plaquettes et d'affiches...),
- la réalisation d'une partie des inventaires naturalistes et des animations,
- la collecte des données naturalistes et le dépôt au SINP,
- le relai de la communication via ses réseaux et outils,
- la mise en réseau avec les autres ABC du territoire.

## 5. Résumé publiable du projet

Pour la commune d'ISPAGNAC, l'Atlas de la Biodiversité Communale sera l'occasion de mieux connaître le patrimoine naturel de son territoire et de servir d'aide à la décision de la politique environnementale de la commune au travers du futur plan d'action.

La commune, qui s'étale de 499 m au pieds du Château de Rocheblave jusqu'à 1233 m sur l'Echine d'Aze, comprends une diversité d'espace importante du fait de la géologie et la topographie du lieu :

- Espace des vallées (gorges du Tarn) ou se côtoient des espaces cultivée (prairies, champs, maraîchage,..) et les zones urbanisées.
  - Les coteaux ou la vigne et le le pâturage entretiennent une mosaïque de paysage intéressante.
  - Les versants boisés (La serre en rive gauche du Tarn, les pentes de l'Echine d'Aze et du Causse de Sauveterre en rive droite).
  - Les plateaux calcaires avec le causse de Sauveterre ou l'élevage et la forêt se partagent l'espace.
- La diversité des espaces induit un potentiel de diversité faunistique et floristique.

Durant trois années, la démarche permettra d'améliorer la connaissance de ce patrimoine naturel local, de partager ses richesses avec les habitants (jeunes et moins jeunes), résidents secondaires et vacanciers au travers de nombreuses animations.

Les trois thèmes suivants sont proposés comme base de réflexion et de travail dans la cadre de la démarche ABC :

**1- La nature « ordinaire », Plantes sauvages et cultivées.**

**2- Le milieu rivière (Tarn & Bramont)**

**3- L'espace forestier**

La commune a aussi la chance d'avoir sur son territoire un tissu associations important (culture et art, éducation à l'environnement ...), des lieux d'accueil touristique, de l'élevage, du maraîchage , des enseignants et des naturalistes amateurs, ou de simples curieux et avides de connaissances.

Chacun sera invité à contribuer à ce projet et, en particulier, aux inventaires semi-participatifs qui concerneront la faune et la flore, de l'espèce la plus commune à la plus rare, de son jardin au site naturel le plus remarquable. Inutile d'être un expert, c'est simple comme ABC ! Cette action est organisée par la commune avec l'appui du Parc national des Cévennes et le soutien financier de l'Agence française pour la biodiversité.